

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

O Réclamation	contact@mupras.com
O Prise en charge	pec@mupras.com
O Adhésion et changement de statut	adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-723795

128761



<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 13394		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre : A youb chetouani	
Nom & Prénom : 17/05/1996			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 06 3424 7638		Total des frais engagés : 800 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin	
	Cachet du médecin : DR. KARIMA KHAIBTOU Date de consultation : 22/08/2019 Nom et prénom du malade : NÉJNA ROKK Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Affection gynécologique En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/08/2019

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.08.11			7300	INP 02142365764 DOCTEUR KHALIL DOCTEUR EN CHIRURGIE DOCTEUR EN CHIRURGIE DOCTEUR EN CHIRURGIE

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HOPITAL AL HASSANI	15/08/2011	
DR. Tariq OTARDI		
Bldc Sidi El Khadir, N° 115 - 117		
El Ray Hassani - Casablanca		
Tel. 05 22 90 62 63		

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

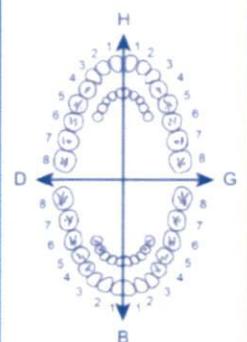
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

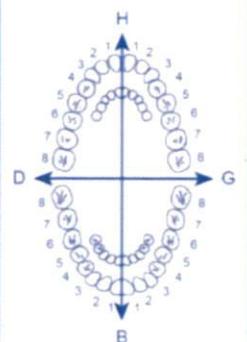
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

# Dr. Karima Khabtou

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

Suivi de grossesse et accouchement

Echographie - Doppler

Chirurgie gynécologique

Endoscopie gynécologique

Maladie et Cancer du sein

Infertilité du couple

Ménopause



Casablanca, le 15.06.2024

Mme / Mlle NEJMA Rofek

مراقبة الحمل و التوليد

الفحص بالصدى الصوتي

جراحة امراض النساء

التشخيص والجراحة بالمنظار

أمراض وسرطان الثدي

علاج عقم الزوجين

سن اليأس

267,50

1. F. Buds



sp.

119,00

2. Pregnacare



84,90 x 3

286



209

3. Drophast

28. x 2 y

325

العنوان: PHARMACIE HOPITAL AL HASSAN  
Dr. Tarik OUARDI  
n° 115-117  
Dr. Karima Khabtou  
n° 163  
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique  
40, Rond point GEORGE, Oulfa - Casablanca  
Tél. 05 22 91 43 48  
karimakhabtou@yahoo.fr

40, Lotissement Mly Thami - 1er étage  
Rond point george - Oulfa - Casablanca



30,00

4. - oe 9/11

AS

LOT 210384  
EXP 12/2023  
PPV 30.00DH

Dr. Karima Khabtou  
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique  
40, 1<sup>er</sup> Etage, Lotissement Mly Thami  
Rond-point GEORGE, Oulfa - Casablanca  
Tél: 05 22 91 43 48

671, 20

صيغة احتفالية  
PHARMACE HOPITAL AL HASSANI  
Dr. Tarik OJARDI  
Bloc Sidi El Khadir, N° 115 - 117  
May Hassani - Casablanca  
Tél: 05 22 91 43 48



# دو فاستون

ديدرول ستيرون 10 ملغم  
أقراص مغلفة 20

Duphaston® 10mg

**RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES**  
احترموا الجرعات الموصى بها

Uniquement sur ordonnance - Liste I  
يصرف فقط بموجب وصفة طبية - لاتحة

Lire attentivement la notice intérieure avant utilisation.  
Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Titulaire au Maroc :  
Laboratoires Maphar  
Km 10, route côtière 111  
Quartier industriel  
Zenata-Ain Sebaâ  
MAROC

Fabricant:  
Abbott Biologicals B.V.  
Veerweg 12 - 8121 AA Olst Pays-Bas



6

maphar

Km 10, route côtière 111, Quartier industriel  
Zenata, Ain Sabaa Casablanca - Maroc  
DUPHASTON 10MG CP PEL B20 P.P.V. : 84DH90



1125512

# FBoost®

Antioxydants

**Précautions d'emploi :** Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

**Excipients:** Stéarate de Magnésium, Amidon de maïs.  
Gélule végétale sans gluten.

Composition	Dosage par gélule	AJR* % par gélule
Magnésium marin (Magnésium élément)	250 mg soit (150 mg)	50 %
Vitamine C	40 mg	66,6 %
LipoZinc (Zinc élément)	25 mg soit (5 mg)	50 %
Vitamine B12	2,5 µg	100 %
Vitamine B9	200 µg	100 %
Vitamine B6	2 mg	100 %
Sélénium (Sélénium élément)	12,5 mg soit (25 µg)	45 %
Inositol	200 mg	-

\*AJR : Apport Journalier recommandé

Lot N° : FB04

Exp : 09/2024

PPC : 267.50 DH